

CONDUITE...SÛRE

2.2

___ENJEUX DE LA FORMATION PRÉPARATOIRE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE, SON DÉROULEMENT ET LES CONDITIONS DE PASSAGE DES ÉPREUVES DE L'EXAMEN__A1_A2_

_ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

Au-delà du plaisir de conduire, le permis moto est peut-être pour vous une nécessité ou une simple envie. Rouler en sécurité reste une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel vos formateurs, enseignants diplômés de la conduite et de la sécurité routière, ainsi que toute l'équipe pédagogique saura vous guider

_L'ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE (LE CODE)

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 (5 erreurs maximum)
Une fois le code obtenu, celui-ci est valable 5 ans

Pour passer l'épreuve du code, il faut avoir au moins :

- 16 ans si vous suivez la formation A1,
- 18 ans si vous suivez la formation A2

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur, répartis sur 10 thèmes :

- L : dispositions légales en matière de circulation routière
- C : le conducteur
- R : la route
- U : les autres usagers
- D : réglementation générales et divers
- A : porter secours
- P : précautions nécessaires en quittant le véhicule
- M : éléments mécaniques et autres éléments liés à la sécurité
- S : équipements de sécurité des véhicules
- E utilisation du véhicule et respect de l'environnement

Pour répondre aux questions, n'oubliez pas qu'il y a toujours au moins une proposition juste et toujours au moins une proposition fausse.

Il peut y avoir 2,3 ou 4 propositions

Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées

Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, 4 questions sont en vidéo. Un logo vous informe juste avant le début de la question. Une vidéo de quelques secondes se déroule puis s'arrête. au moment de l'arrêt sur image, la question vous est posée. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs.

L'entraînement au code peut être suivi dans la salle de code, en libre service et en illimité avec un support média ou avec un enseignant ou via internet. Il est également possible de s'appuyer sur le livre de code qui est fourni dès l'inscription.

L'EXAMEN PRATIQUE

Pour se présenter à l'épreuve pratique :

- Il faut avoir au moins 16 ans pour la formation A1
- Il faut avoir au moins 18 ans pour la formation A2
- Il a obtenu son code depuis moins de 5 ans ;
- Il est titulaire d'un autre permis de conduire depuis moins de 5 ans.

Cette épreuve dure environ 32 minutes. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

> L'épreuve pratique

Le jour J, un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité vous accompagnera à votre épreuve d'examen du permis.

La conduite comprend une épreuve hors circulation (HC) et une épreuve en circulation (CIR).

L'inspecteur commence à chaque fois par vérifier votre identité.

Pour passer la conduite, vous devez avoir les équipements obligatoires (casque et gants homologués, blouson et pantalon ou combinaison, bottes ou chaussures montantes)

> Épreuve hors circulation

L'épreuve HC dure environ 17 minutes. Son objectif est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez atteint pour circuler en toute sécurité.

L'inspecteur va effectuer un tirage au sort pour déterminer les parcours d'examen.

Vous allez ensuite devoir effectuer :

- une poussette de la moto sans l'aide du moteur et une vérification de la moto
- un exercice à allure lente dont une partie avec un passager
- deux exercices à allure plus élevée comprenant un freinage et un évitement (Si l'allure est mesurée c'est uniquement dans le but de contrôler que vous êtes à une allure suffisante dans le slalom (40 km/h) pour mettre en œuvre le braquage inverse, et non pour vous inciter à aller vite.)
- une interrogation orale sur les 12 fiches de sécurité

Vous obtiendrez la partie « hors circulation » en obtenant au moins deux A sur les 5 épreuves sans avoir obtenu une seule note éliminatoire, c'est-à-dire un C.

À partir de la date de réussite, vous conservez le bénéfice de cette épreuve HC pour 5 épreuves CIR pendant 3 ans, sous réserve de la validité du code.

> Épreuve en circulation

Vous devez avoir satisfait à l'épreuve HC pour passer l'épreuve en circulation.

L'enseignant qui vous accompagnera, s'installera au volant du véhicule qui vous suivra. Seules les consignes de l'inspecteur données par radioguidage seront à prendre en compte.

L'épreuve CIR dure 35 minutes et se déroulera en et hors agglomération.

L'épreuve pratique permet d'évaluer les points suivants :

- Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord de son véhicule
- Connaître et utiliser les commandes
- Prendre l'information, analyser les situations et s'y adapter son allure aux circonstances
- Appliquer la réglementation du code de la route
- Communiquer avec les autres usagers
- Partager la chaussée
- Maintenir les espaces de sécurité
- Être autonome dans la réalisation d'un trajet
- Avoir une conduite économique et respectueuse
- Être courtois

Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 17 points / 27 et ne pas commettre d'erreur éliminatoire (exemples : franchissement d'une ligne continue, circulation à gauche, non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt...)

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation. Le certificat d'Examen du Permis de Conduire, sur lequel est noté le résultat, vous est envoyé par courrier ou téléchargeable.

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois maximum en France.

En cas de réussite, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire.

Il faudra alors faire une demande de fabrication de permis sur le site ANTS pour ensuite le recevoir en courrier recommandé.

_LE PROGRAMME DE FORMATION

La formation se déroule d'une façon très progressive .

La position sur la moto, le regard, les différentes techniques en fonction de l'allure... autant d'éléments que l'élève doit intégrer pour prétendre avoir une bonne maîtrise de son véhicule.

C'est pour cette raison que la formation se travaille par objectif et par étape.

1- Allure lente avec technique du guidonnage, importance du regard et de sa position sur la moto tout en gérant son embrayage et l'équilibre.

2- Allure normale avec sa gestion de l'accélérateur et passage des vitesses sans oublier la technique du contre braquage pour maîtriser un virage et un évitement.

Le dosage du frein est également abordé.

3- La circulation est une synthèse des techniques utilisées lors du plateau en ajoutant à cela tous les risques de la route.

La vitesse, la perception des dangers du motard, les trajectoires et de mieux appréhender la vulnérabilité du 2 roues.